



BULLETIN D'ADHESION AU COMITE DE JUMELAGE ANNEE 2024/2025

En adhérant au Comité de Jumelage vous participez à nos actions ou les soutenez.

L'adhésion individuelle est obligatoire pour participer aux activités du jumelage (voyages, sorties) car elle vous permet d'être couverts par notre assurance.

Nom	Prénom	Date naissance (pour les - de 18 ans)	Tel mobile	e-mail

Adresse :

Montant de l'adhésion :

20 € (adhérents de 18 ans et +) x =€

5 € (adhérents de < 18 ans) x =€

50 € (forfait famille nombreuse) = €

complément membre bienfaiteur = €

TOTAL =€ espèces / chèque (N°)

J'accepte de recevoir les informations relatives aux actions du jumelage, **oui** **non** *

Toute personne inscrite au Comité de jumelage dispose d'un droit d'accès, de rectificatif et de suppression de ses données personnelles conformément à la loi Informatique et Liberté. L'association s'engage à diffuser ou utiliser ces informations uniquement pour tout objet en lien avec l'association.

J'accepte la diffusion de mon image sur les communications du jumelage, **oui** **non** *

(dans le journal de Verrières, sur nos supports de communication papier ou virtuels)

Date :

Signature :

*** MERCI DE COCHER LA CASE CHOISIE**